



La Convention Ter : encore un coup de com' !

Derrière l'écran de fumée, une régression pour les usagers et les populations

Nous apprenons, suite à la conférence de presse de M. Wauquiez et de M. Pepy, la signature de la convention Ter pour les années à venir. Après des négociations opaques et confidentielles, sans concertation aucune malgré les multiples sollicitations des organisations syndicales, des associations d'usagers, cet accord s'impose aux salariés de la SNCF mais aussi aux usagers des transports.

Comme les autres dossiers régionaux, investissement dans les lycées, formations professionnelles des salariés et des privés d'emploi, le budget, la communication déployée ne peut dissimuler un retour en arrière.

Toutefois, la responsabilité de l'Etat est également engagée, les engagements financiers pris n'ayant pas été respectés.

Une convention ter en recul avec une vision du siècle dernier.

Alors que M. Wauquiez écrivait "la mobilité est la condition du développement économique et de la solidarité des territoires", la nouvelle convention met en péril l'organisation du transport régional et la mobilité des habitants les plus isolés :

- D'après nos informations, baisse prévue du budget de 100 millions d'€.
- Suppression possible de ligne comme Oyonnax St Claude ou la ligne des Alpes Grenoble Gap.
- Ouverture à la concurrence des lignes potentiellement très rentables comme le CEVA ou l'ouest lyonnais, nous faisons un bond en arrière de 100 ans avec le retour de la gestion ligne par ligne par des entreprises différentes.
- Le remplacement des contrôleurs par des caméras de surveillance et des équipes volantes. Qui pourra croire un instant que la sécurité dans un train est mieux assurée par une caméra que par une présence humaine ? Tout usager du transport a vécu des expériences où la présence des contrôleurs a permis d'éviter ou d'apaiser des situations difficiles.
- La fermeture de guichets physiques remplacés par des automates ou internet.

Des enjeux d'avenir pour les populations

Les enjeux de la convention Ter sont essentiels pour les salariés et les habitants d'Auvergne – Rhône-Alpes,

- Essentiels au niveau environnemental, le transport collectif a un impact positif sur les émissions de gaz à effet de serre et donc contribue à la lutte contre le réchauffement climatique.
- Essentiels au niveau de la santé publique : dans notre région, les alertes pollution de l'air se multiplient, durent de plus en plus longtemps, elles provoquent au niveau national 48.000 décès par an. Le transport routier en est largement responsable.
- Essentiels au niveau qualité de vie des salariés : moins fatiguant, moins de risques d'accidents, moins stressant, lorsque les transports collectifs sont de qualité ils contribuent largement à améliorer la vie quotidienne. Ils permettent également aux habitants, de plus en plus nombreux à ne pas avoir le permis, de pouvoir se déplacer.
- Essentiels en matière de pouvoir d'achat : le coût des transports augmente dans le budget des familles, les transports en commun permettent de le maîtriser plus facilement.



- Essentiels dans l'aménagement équilibré des territoires, ils contribuent au désenclavement des territoires et lient les territoires de notre région entre eux.
- Essentiel pour la ponctualité et la sécurité des usagers et des agents avec une maintenance sans concession du matériel roulant.

Tous ces enjeux justifient l'intervention des organisations syndicales représentant les salariés dans l'élaboration de la future convention Ter.

Or, nous ne sommes pas entendus, le Président Wauquiez a refusé de rencontrer les organisations syndicales de cheminots, les comités de ligne réunissant associations, usagers, SNCF, syndicats et la région ont été supprimés.

Des exigences pour un transport ferroviaire digne du XXIème siècle :

- La desserte de chaque territoire à des horaires permettant l'utilisation des transports par les salariés, par la complémentarité entre les trains et les bus.
- Le développement de nouvelles lignes comme alternative au transport routier et pour désengorger des lignes comme l'ouverture de la rive gauche du Rhône.
- Un financement permettant d'avoir des salariés en nombre suffisant pour un service de qualité (contrôleurs, conducteurs, agents de gares....)
- L'intervention des usagers, des salariés de la SNCF dans les comités de ligne pour améliorer le service et la prise en compte de leurs besoins dans la convention Ter.